L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 9 JANVIER.

FEUILLETON

LES DEUX FEMMES DU MAJOR.

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX.

III

MONSIEUR VINCENT.

Le capitaine Odet au major Jouanny.

[illegible]

Mme de Guimont au major Jouanny.

Douai, 5 mai.

J'ai bien réfléchi il le faut.

Ecoutez-moi, monsieur, et suivez mon avis sans le discuter, si bizarre qu'il vous paraisse.

Un jour viendra peut être où je pourrai l'expliquer.

J'ai pris des renseignements depuis votre dernière lettre. M. Vincent a des fonds en roulement incessant à la Bourse et une pension viagère de cinq mille francs.

M. Vincent a dû recevoir les quarante mille francs de Mme de Nangeot et les engloutir: il est coutumier du fait.

En admettant qu'il en air rendu quelques fractions et qu'il en ait perdu une autre partie par le jeu régulier de la Bourse, sans se l'approprier, il doit en toute justice rendre à Mme Nangeot une somme de vingt-cinq mille francs: l'avenir assuré.

Pour ce faire, demandez un rendez-vous à M. Vincent. Oh! je le sais, c'est difficile, et dites lui très nettement sans préparation aucune: "C'est Mme Elise de Guimont qui l'exige."

Rien de plus. Il verra ce qu'il doit faire et vous en fera part.

Vous ne saurez jamais ce que me coûte la démarche que je vous conseille par pitié pour une vieille femme sans énergie que vous aurfez, je le pressens, la généreuse folie de prendre à votre charge.

Ne vous en étonnez pas, ne m'interrogez pas, ne me remerciez pas non plus. Je fais à la fois, et c'est ma récompense, l'office de la charité et de la justice.

Le major Jouanny à Mme de Guimont.

Paris, 5 mai.

Malgré ma stupeur, madame, je veux protester. Je n'interroge pas, mais je ne puis souffrir une intervention telle que celle qui m'est offerte.

Puisque vous connaissez cet homme, madame, vous savez mieux que moi combien l'abîme est grand entre votre dignité immaculée et ses tripots inavouables de ce faiseur d'affaires.

Si vous avez sur lui une influence, dont je pleure de rage sans la comprendre, je ne permettrai pas qu'elle s'exerce en ma faveur.

Ma belle mère partagera mes ressources, et je vous bénirai toujours, madame, sans avoir le remords de vous entraîner à une démarche imprudente.

Mme de Guimont au major Jouanny.

[illegible] ce n'est point pour vous, c'est pour [illegible]

Croyez-vous qu'une femme de l'âge et des goûts de Mme de Nangeot accepte sans révolte et trouve ensuite suffisants les efforts, les privations qui la feront [illegible]

D'ailleurs, je ne serai ni compromise ni [illegible], en rappelant à M. Vincent qu'il doit suivre un chemin moins tortueux.

C'est mon droit strict.

Je vous en supplie, mon ami, croyez-moi et agissez: agissez vite surtout.

(A continuer)

Le major Jouanny à Mme de Guimont.

[illegible]

Le capitaine Odet au major Jouanny.

[illegible]

Le major Jouanny au capitaine Odet.

[illegible]

Elle est assez riche pour n'avoir rien besoin de l'héritage de l'oncle [illegible] pour ne pas [illegible] en autre [illegible]

Avec cela qu'elle a été si heureuse, au dire de la chronique!

Enfin, elle est assez belle, quoi que vous en disiez, pour avoir le droit de rire du bon cœur de l'étrange figure de son soupirant.

Vraiment! vous ne la trouvez pas belle? Comment vous faut-il donc une femme, si celle dont la taille est majestueuse, le geste digne, le front royal, le sourire angélique et le regard ouvert ne vous parait point digne de ce qualificatif.

VAPEURS

LIGNE [illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre [illegible] et la Nile-Orléans. [illegible] Lewisbourg Madisonville et Covington.

Le steamer fin marcheur et à basse pression

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira pour ces endroits villes le LUNDI et le [illegible] à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, le MARDI, à l'arrivée du convoi [illegible] le SAMEDI, à l'arrivée [illegible] heures de l'après midi. [illegible] le bateau ira jusqu'à [illegible] sur la rivière Tchefuncté, pour [illegible] Retour: il quittera Old Landing le [illegible] à 8 heures du matin; Madisonville [illegible] LUNDIS et JEUDIS matin.

[illegible] régulier à moins de mauvais temps.

[illegible] C. M. SORIA, Agent, Aux Nos 19 et 21 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine, F. Muse, commis.

[illegible] classe fera le service régulier [illegible] Vicksburg et [illegible] avec les bateaux [illegible] les rivières Yazoo, Tallahatchie [illegible] ligne Anchor qui [illegible] de Memphis, Caire et [illegible]

[illegible] s'adresser à bord ou à JNO. [illegible] 117 Commune et [illegible] CAPLIN, 4 Tchoupitoulas.

Bateau Régulier de Grand Ecore.

[illegible] MARDI, 5 janvier, à 5 heures P. M.

[illegible] Montgomery, l'embouchure [illegible] Alexandrie, débarcadère [illegible] Rivière Rouge. Le bateau [illegible]

SEMINOLE.

[illegible] Michael, commis Jos. C. Robbins. [illegible] pendant toute [illegible] "Fleta" sera remplacé [illegible] plus gros lorsque l'état de la [illegible]

[illegible] s'adresser à [illegible] & McPEAKE, Agents. No. 46 de la rue du Camp.

Compagnie de Paquebots du peuple.—La Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore.

[illegible] SAMEDIS à 5 heures P. M.

[illegible] Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la Rivière [illegible] Alexandrie, les débarcadères [illegible] la Rivière Rouge, le bateau à vapeur de premier ordre, d'un faible tirant d'eau.

GARRY OWEN.

[illegible] Commis, Wm. Culbertson. [illegible] s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, No. 46 de la rue du Camp.

OPELOUSAS

Départ Régulier tous les Jeudis à 5 h. [illegible] pour Washington, Opelousas, [illegible] Barre, Simmsport, Church [illegible] et tous les débarcadères sur [illegible] Courtableau.

BERTHA,

H. [illegible] capitaine, [illegible] Schmidt, commis.

[illegible] Nile-Orléans comme il est [illegible] fret et des passagers [illegible] du Bayou des Glaizes, [illegible] le bateau A. Minnie de [illegible]

[illegible] s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No. [illegible] de la rue de la Commune.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Départ, samedi, 9 janv. à 5 P. M.

Pour Port de Russey, Barbin, [illegible] Alexandrie, la Rivière [illegible] Montgomery, [illegible] les débarcadères intermédiaires [illegible] vapeur

NOUVEAU BART-ABLE

[illegible] C. HAMILTON, com [illegible] s'adresser à bord ou à [illegible] 83 rue du Camp. [illegible] 4 rue Tchoupitoulas, [illegible] 106 rue Commune. [illegible] 9 Commercial Place.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

[illegible] tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater du VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B.L. HODGE,

Capitaine P. M. Elley. Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour: tous les DIMANCHES et MERCREDIS.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur ST. JOHN, capt. Allen Jumel, Clé Bruslé et S. Henp. commis, à la Nouvelle Orléans tous les MERCREDIS [illegible] heures du matin, et tous les SAMEDIS, [illegible] heures de l'après midi. Retour: il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES [illegible] Il part de Donaldsonville et descend la côte, [illegible] tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à E. O. MELANÇON, No. 30 de la rue Conti.

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

A dater du MERCREDI, 4 novembre. [illegible] Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Acosta, Commis P. A. Charlet,

Part de la Nouvelle Orléans le DIMANCHE, à [illegible] heures du matin, le MARDI, à midi, et le JEUDI, à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville le LUNDI matin, le MERCREDI matin et le VENDREDI matin; il descendra la côte le jour.

Le bateau à vapeur

LIZZIE HOPKINS,

Capt. N. Z. Dupuis, commis, M. [illegible]

Part de la Nouvelle Orléans, le LUNDI, à 5 heures P. M. le VENDREDI, à 10 heures A. M., à dater du LUNDI, 2 novembre. Retour: il partira de Donaldsonville le MERCREDI, à midi, et le DIMANCHE matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, No 30 rue Conti.

Pour la Côte au-dessus de la ville.

[illegible] la Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine. Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine Jos Reynaud, commis J. L. Boyd, [illegible] de la Nouvelle-Orléans, à dater du MARDI, 2 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. [illegible] Retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour la Côte au-dessous de la ville.

[illegible] Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin [illegible] station de la Quarantaine, [illegible] stations et tous les débarcadères [illegible] bateau à vapeur

ST. MARY,

[illegible] capitaine Fred Probst, F. C. [illegible] Sotoshnay, re commis, par [illegible] Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba).

Assure contre les Risques de Feu, Rivière Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice Président,
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola,	Jos. Mizzi
N. A. Liambias,	Ernest Piaget,
	E. Saloy.

Directeurs:

R. M. Davis,	A. Haber,
A. Socola,	R. Dumestre,
J. Sambola,	[illegible]
M. Alascal	M. Sorwitz,
N. A. Liambias,	John Wilson,
Jos. David,	Ernest Piaget
F. Jaufroid,	V. Bertholiers,
J. J. Reiss,	Theo. L. Haas
D. Hughes,	R. Saloy,
F. Bancho,	J. B. Bolart,
H. Manuel,	J. Newhouser
Jos. Mizzi	M. Dvankovich

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:—

SAINT-LAURENT, Recoux, Samedi, 9 janv.
FRANCE, Trudelle, jeudi, 21 janvier.
VILLE-DE-PARIS, Lachesne, jeudi, 4 février.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) Première cabine, $120. Seconde cabine, $80.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent, nov—12 Gallier Court, Lettre H. N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

26juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 2000 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2000 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2600 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Braes.
STATE OF FLORIDA, 2500
STATE OF INDIANA, 2500 " capt. Sadler,

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement,

Le Steamer

STATE OF LOUISIANA

partira de son quai, poteau 33, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le — 1875.

S'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 35 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

6juillet—1an

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ:	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfort	1 déc.	6 janv.
Koeln	15	17
Hannover	12 janv.	14 fév.
Frankfort	9 fév.	14 mars.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont ..... 60 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont ..... 60 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres ..... $35 en or.
Entrepont ..... 15 "

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES.

Le steamer

GEO. CROMWELL,

Crawford, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 9 janvier, à 8 h. A. M.

Passage ..... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

mai—1an

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO ..... Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA ..... Capt. L. F. Timmerman,
CUBA ..... Capt. J. W. Reynolds.

Le steamer

CITY OF MEXICO,

Commandant W. B. Sherwood,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er district, le SAMEDI, 9 janvier, à 5 heures du soir.

Passage pour Vera Cruz ..... $60. en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York,

Pour fret ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent. Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CUBA partira le 30 janvier.

13nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1300 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett ..... 1400 tonneaux
TONAWANDA, do. C. C. Wiltbank. 814 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1500 tonneaux

Départ, VENDREDI, 15 janvier, à 5 heures P M.

Le beau steamer de 1ère classe,

C. W. LORD,

Commandant L. Colton,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.) .. $35
Passage pour Philadelphie 50
Billet donné à New-York pour tout le voyage, 50

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier

4nov—1an.

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	352,768 58
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,000 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,277 86
Dû par d'autres banques nationales	6,306 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	551 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,020 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,149 19
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing-House	30,088 91
Billets d'autres banques nationales	19,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	946 05
Espèces	844 18
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	[illegible]
Total	$714,922 61

PASSIF

Capital payé	$200,000 0
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	72,808 44
Billets de la Banque nationale en circulation	176,290 00
Dépôts individuels	253,227 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,860 40
Certificats de dépôts à terme (time)	3,000 00
Dû à d'autres banques nationales	956 37
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,793 83
Total	$714,922 61

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact,

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874.

GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

Témoins:

A. CHAFFRAY,
SIGMOND [illegible]

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[redacted]

On and after November 16, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 10 a. m. Through night express daily, at 6 15 p. m. Arrive: Express and Mail daily at 3 18 p. m. Through night Express, daily at 11 15 a. m. This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Cincinnati.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

E. P. SHUTE, General Passenger Agent.

C. H. ALLEN, General Superintendent. 25 décemb

LIGNE DE MOBILE.

[redacted]

A partir du 16 Novembre 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:—

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 10 heures du matin.

Express du soir tous les jours à 6 1/4 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Express et malle, tous les jours à 3 18 P. M.

Express du soir, tous les jours à minuit.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charlotte.

Bureau, coin Camp et Commune, Vis-à-vis le City Hôtel.

E. P. SHUTE, Agent-Général pour les passagers.

C. H. ALLEN, Surintendant-Général. 25 décemb

[redacted]

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St. Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue de Calliope.)

A partir du 28 décembre

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7.00 A. M.	Express	11.0 P. M.
Malle	5.00 P. M.	Malle	11.15 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 21 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général. 21 avril

[redacted]

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

From December 28—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:00 A. M.	Express	11:0 P. M.
Mail	5:00 P. M.	Mail	11:15 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 21 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. April 19

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour .... 15 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans .... 10 cents.

Pour la station de Gentilly 15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6 heures A. M.		7 heures A. M.	
8 "		9 1/2 "	
10 "		11 1/2 "	
Midi		1 1/2	P. M.
2 "	P. M.	3 1/2 "	
4 "		[illegible]	
6 "		[illegible]	

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 2 heures de l'après midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-Général.

8avril—

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M., et le train et CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Les taux du fret pour les points de l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, seront à [illegible] pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret ou marchandises expédiées pour des points devront être faits avant l'expédition, avec Thomas A. [illegible], agent général, au pied de la rue Ste Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédient et qui ont par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 4 heures: le fret pour après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser à [illegible] au coin des rues [illegible]

Il ne sera pas délivré de fret au [illegible] 5 heures.

27mai— CHS. A. WHITNEY [illegible] CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1874

Sur les risques d'incendie	$414,061 56		
Sur les risques de mer	101,150 53		
Sur les risques de rivières	42,076 56		
Total des primes		$[illegible]	
En moins—primes non expirées le 31 décembre 1873	$126,[illegible] 98		
En moins—Primes remboursées	11,776 56		
		$137,[illegible]	
Montant net des primes		$[illegible]	
Réassurances	$ 44,[illegible] 97		
Pertes par le feu	$[illegible] 07		
Pertes sur mer	97,172 06		
Pertes sur rivières	9,774 91		
		$280,[illegible] 04	
Dépenses, taxes, etc., intérêt		17,[illegible]	
Commissions des affaires d'agences		7,[illegible] 37	
Réfaction (rabais) aux assurés		20,[illegible]	
Intérêt semi annuel sur le capital—			
Cinq pour cent payé en août 1873	$25,000 000		
Cinq pour cent payable en février 1874	25,000 00		
		50,000	
			[illegible]

Réserve pour réclamations non réglées	$ [illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
En caisse	$ 40,[illegible] 15
Effets à recevoir, pour primes	15,077 16
Bons de la ville et autres bonds	125,[illegible] 00
Actions de la Compagnie du gaz et autres	[illegible] 00
Billets en garantie et billets hypothécaires	[illegible] 00
Primes et voie de recouvrement	100,270 07
Comptes en suspens	3,[illegible]
Primes d'agence pour décembre	[illegible]
Manitata	[illegible]
Succursale	[illegible]
Louisiana Cotton Factory	[illegible]
Propriété au coin des rues Canal et Camp	[illegible] 77
Autres propriétés foncières	[illegible]
Dû par des Compagnies d'assurance	7,[illegible] 74
	$774,[illegible] 77
Dépréciation	97,[illegible] 94
Valeur sur le marché, au comptant	$676,[illegible]

PASSIF.

Capital	$[illegible] 00
Risques non expirés	12[illegible]
Intérêt sur le capital, dû en février	25,000 00
Intérêts et dividendes non collectés	[illegible]
Effets à payer	[illegible]
Réclamations non réglées	[illegible]
Réserve de 2 1/2 pour cent sur les pertes	[illegible]

L'état qui précède est un [illegible] exacte tiré sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 9 de janvier A. D. 1875.

E. CHS. OUVELLIER, Notaire Public.

Au No [illegible] de la rue Gravier, Nile-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Pagès,
H. Gally,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard,	E. Miltenberger
A. Schreiber,	W. B. Schmidt
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

26jan—1 an

Louisiana Savings Bank —AND— Safe Deposit Company,

Au No. 51 de la rue du Camp.

CAPITAL $200,000

E. C. PALMER, président.
JAS JACKSON, vice-président.

ADMINISTRATEURS:

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
	E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de [illegible]

MAISON ETABLIE EN 1855.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle" — ET DE — MACHINES DE TOUTE SORTE — DE — W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au sud se trouve près pour livraison au magasin de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nile-Orléans. Comme il est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines sortant de ses magasins sont accompagnées d'une garantie pour tous les rapports. [illegible] le meilleur MOULIN-A-COTON [illegible] APPAREILS A SUCRE, [illegible] CHAUDIÈRES A SUCRE, les MACHINES A VAPEUR [illegible] COUCHE, POULIES, COURROIES, [illegible] d'Arbre de Couche [illegible]

Médaille en or pour le meilleur [illegible]

Premier Prix pour les meilleurs [illegible] (Head Blocks) de Moulin à Scie [illegible]

[illegible]

Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Planteurs, [illegible]

[illegible] grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait, bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton. [illegible] Tous les nombreux Planteurs qui se servent du Moulin de l'Aigle, certifient que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit le coton le plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins [illegible]

[illegible]

PRIX:

[illegible]

Tous ordres doivent être adressés à:

W. L. CUSHING, No 61, rue St-Charles, Nile-Orléans.

MOULINS A SUCRE VICTOR Evaporateurs de COOK.

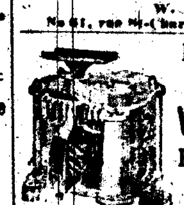

Un grand assortiment de [illegible] Moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK, ainsi que des moulins à sucre de NILES, et CHAUDIÈRES à sucre en fer de [illegible]

A vendre par

W. L. CUSHING, 61 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud" Moulins à Mais — ET A — FARINE DE STRAUB.

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus sous [illegible] garantie par

W. L. CUSHING, 61 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES. 1.500 EN USAGE.

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous [illegible] DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur durabilité et de l'excellence [illegible] les autres fabricants de construire une machine à vapeur [illegible]

Toutes ces machines sont [illegible]

W. L. CUSHING, Nile-Orléans.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

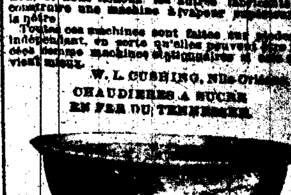

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur fer du Tennessee et ont donné la plus grande satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre [illegible] Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St-Charles.

LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

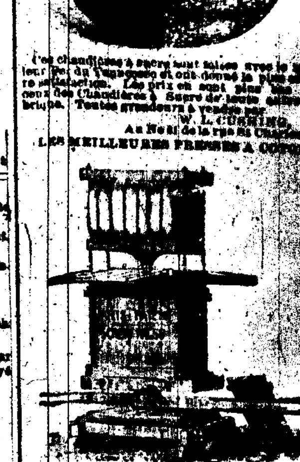

LES PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS.

[illegible]

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.

[illegible]

PRESSE A VAPEUR [illegible]

[illegible] QUE D'HUILE UNION, [illegible]

[illegible] PRESSE COTTON GIN DEPOT, [illegible] W. L. CUSHING.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant [illegible]

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

Rapport sur l'état de la Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans.

[illegible]

ASSURANCES.

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLÉANS.

[illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat

[illegible]

ASSURANCES.

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

HARMON DOANE, Président.

[illegible]

Second Etat de Situation

[illegible]

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

[illegible]

J. W. DOUGLAS, [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible] Marchands de la Nlle-Orléans,

[illegible] RUE DU CANAL.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

[illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co.

[illegible]

No 222, Rue du Canal.

[illegible]